

CFA SPORT ANIMATION TOURISME

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS AUX MÉTIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME

www.cfasports.fr

INFOS GÉNÉRALES



Nos Formations

BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Niveau IV

Activités Sports Collectifs

Basket-ball

Rugby

Activités Gymniques
Forme Force

Activités Gymniques
Acrobatiques

Activités Gymniques
d'Expression

Forme en Cours Collectif

Force - Haltères -
Musculature - Forme sur Plateau

Activités Physiques pour Tous

Activités Aquatiques

Activités Equestres

BEES

Brevet d'État d'Éducateur Sportif

1^{er} Degré
Football

Niveau IV

DEJEPS

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Perfectionnement Sportif
Mention Tennis

Niveau III



Se professionnaliser dans les Métiers du Sport et de l'Animation

Le CFA prépare des Educateurs / Entraîneurs professionnels et opérationnels au service de structures privées associatives et marchandes ou publiques.

Secteur sportif : clubs, associations sportives ...

Secteur public : mairies, centres d'animation sociale et de loisirs ...

Secteur privé : centres de remise en forme, organismes de vacances et de loisirs ...

Le CFA Sport Animation Tourisme

- Propose différentes formations diplômantes de niveaux III (BAC + 2) et IV (BAC)
- S'appuie sur une structure administrative et pédagogique composée de 12 salariés et près de 40 formateurs
- Collabore avec 3 antennes (Chartres, Châteauroux et Blois) afin d'assurer un rayonnement régional optimal
- Dispose de sites de Formation garantissant accessibilité, qualité d'accueil, possibilités d'hébergement et de restauration
- S'engage auprès des acteurs majeurs du Sport Régional : clubs de haut niveau, ligues, comités ...
- Compte depuis son ouverture plus de 780 apprentis formés

Les+ du CFA

LES STAGES DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

Le CFA propose aux jeunes âgés de 16 à 18 ans de découvrir en période de congés scolaires la profession d'Éducateur / Entraîneur sportif (initiation et pratique de différentes disciplines sportives, mise en situation d'animation auprès de groupes d'enfants)

LA BI-QUALIFICATION

Grâce au dispositif du BPJEPS, l'apprenti peut suivre plusieurs formations en parallèle, et obtenir ainsi une double qualification.

LES PASSERELLES ENTRE DIPLÔMES

Le CFA développe son ingénierie de Formation dans le but de faciliter le passage d'un diplôme à un autre en conservant le bénéfice de son parcours antérieur.

Objectif des Passerelles ?

Permettre à l'Apprenti de multiplier ses qualifications en optimisant son temps de Formation.

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

Le CFA s'engage dans le développement de la Mobilité Européenne de ses Apprentis en favorisant les séjours à vocation professionnelle. Cette démarche est accompagnée par l'enseignement des langues étrangères dispensé par le CFA.

Objectif de la Mobilité Européenne ?

Favoriser les échanges culturels et l'évolution européenne des Métiers du Sport, et confronter les Apprentis à la problématique de la Langue.

CFA SPORT ANIMATION TOURISME

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS AUX MÉTIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME

www.cfasports.fr

INFOS GÉNÉRALES



L'Apprentissage

Conditions d'accès au Contrat d'Apprentissage

Le candidat à l'Apprentissage devra :

- Etre âgé de 18 à 25 ans
- Satisfaire aux Exigences Techniques Préalables prévues par le diplôme
- Réussir les tests de sélection organisés par le CFA

IMPORTANT : l'entrée en formation sera validée par la signature d'un Contrat d'Apprentissage avec un Employeur (association, club de sport, entreprise, collectivité territoriale ...)

Les Avantages d'un Contrat d'Apprentissage

• Pour l'Apprenti

- La formation est prise en charge par le Conseil Régional et par le CFA par l'intermédiaire de la Taxe d'apprentissage
- Sa formation et sa qualification sont validées par un diplôme d'Etat
- Il suit une formation dispensée en alternance et acquiert ainsi une expérience professionnelle de 2 ans
- Il est accompagné dans sa formation au sein de l'entreprise par un Maître d'Apprentissage diplômé (minimum de 3 ans d'expérience)
- Il bénéficie d'un accompagnement financier (THR) attribué à chaque Apprenti par la Région Centre concernant : Transport, Hébergement, Restauration
- Son contrat de travail lui octroie le statut de salarié et les avantages inhérents

• Pour l'Employeur

- Il est exonéré de charges salariales et patronales sur ce contrat
- Il perçoit l'indemnité compensatrice forfaitaire versée par la Région
- Le Contrat d'Apprentissage permet un recrutement ciblé et maîtrisé par l'employeur

Rémunération de l'Apprenti

L'Apprenti perçoit, selon son âge et son ancienneté dans le contrat, une rémunération allant de 25 à 61 % du SMIC *

Année d'exécution du Contrat d'Apprentissage	- de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
1 ^{ère} année	25% du SMIC*	41% du SMIC*	53% du SMIC*
2 ^{ème} année	37% du SMIC*	49% du SMIC*	61% du SMIC*

* Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées

Renseignements et Inscription

CFA des Métiers du Sport, de l'Animation et du Tourisme

4 Rue Carbone

45100 Orléans La Source

02 38 49 88 10

courriel@arfassec-cfasports.fr

www.cfasports.fr



90%*
d'insertion professionnelle

* dans l'année suivant l'obtention du diplôme

NOS ANTENNES EN RÉGION CENTRE



ZOOM - La Formation hors Contrat d'Apprentissage

Les dispositifs suivants permettent également l'accès à la Formation au sein du CFA des Métiers du Sport, de l'Animation et du Tourisme :

- Contrats et Périodes de Professionnalisation
- Accompagnement financier par la Région ou par le Pôle Emploi (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)
- Tout dispositif de reconversion professionnelle
- Congé Individuel de Formation

Renseignements et informations complémentaires disponibles auprès de votre Employeur, de votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), de votre Conseil Régional ou de votre Agence Pôle Emploi